

## ÉROSION

# Les quatre tempêtes de l'hiver ont laissé des traces

Depuis le mois d'octobre, les membres du Réseau tempêtes de l'Observatoire de la Côte Aquitaine ont recensé quatre épisodes qui ont laissé une forte empreinte sur le littoral

Julien Lestage  
j.lestage@sudouest.fr

Après chaque événement tempétueux, les membres du réseau tempêtes de l'Observatoire de la Côte Aquitaine publient une note de synthèse qui revient sur ce qui s'est passé sur le littoral. Une fois la saison hivernale terminée, avec son cycle de dépressions atmosphériques, toujours très actif durant cette période, c'est un bilan général qui sera dressé, utilisant ce premier travail d'observation. Il permettra de mesurer le niveau d'érosion sur la côte et ensuite d'organiser une « réponse » là où une stratégie de défense a été mise en place. « Sud Ouest » a pu consulter le document mis en ligne par l'Observatoire.



Depuis le mois d'octobre, de fortes houles ont touché l'ensemble du littoral girondin. J.L.

## 1 La tempête Alex début octobre

Alex a frappé la côte de la Nouvelle-Aquitaine le 2 octobre et plus particulièrement la journée du samedi 3 octobre. Sur le littoral girondin, le vent moyen maximal était de 80 km/h et les rafales maximales de l'ordre de 130 km/h le matin. La tempête Alex a généré de fortes vagues sur la côte au moment de la pleine mer du samedi. Des mesures ont indiqué une hauteur moyenne de vagues maximale de l'ordre de 8 mètres. Avec des coefficients de marée plutôt élevés, l'érosion a été d'autant plus marquée. « La plupart des bermes formées pendant la saison estivale ont été aplanies. Sur la majorité du littoral, l'altitude du bas de plage est faible à très faible pour cette période de l'année. Une baisse de la hauteur de plage de l'ordre de 1 mètre a par ailleurs été observée au niveau de plusieurs repères fixes sur la plage », font remonter les observateurs. Sur le Médoc, l'impact érosif a été fort, comme à Soulac-sur-Mer et Le Verdon.

## 2 Le coup de mer du 12 au 14 décembre

C'est un épisode de fortes vagues qui est intervenu le

week-end des 12 et 13 décembre sur l'ensemble du littoral de la côte aquitaine. Le samedi en milieu de journée, les hauteurs significatives de vagues étaient entre 5 et 6 mètres sur le littoral Girondin. En plus d'une autre « poussée » de houle qui était intervenue début décembre, ces fortes vagues ont encore contribué à l'abaissement des plages.

## À Vendays-Montalivet et Naujac-sur-Mer, « des reculs parfois importants ont été observés sur le littoral »

Le Réseau tempêtes a fait remonter que « l'impact érosif a été fort à sévère à Biscarrosse, à la plage de la Lagune et dans le Nord Médoc où des reculs de plusieurs mètres ont été observés ». Dans le détail, « des reculs du pied de dune d'environ 3 mètres ont été observés dans les deux anses entre le camping des sables d'Argent et la pointe de la Négade ». Et du côté de Lacanau, « au droit du front de mer protégé, un abaissement notable de la plage de 1

à 2 mètres a été relevé, laissant apparents les chevêtres des escaliers centraux et la bêche de l'ouvrage ».

## 3 La tempête Bella fin décembre

Bella a touché la Nouvelle-Aquitaine du 27 au 29 décembre. Le vent a atteint son intensité maximale la journée du 28 décembre avec des valeurs moyennes de 90 km/h et des rafales de 138 km/h au Cap-Ferret. Durant toute la journée du 28 décembre, des vagues de 6 à 7 mètres sont venues s'abattre sur la côte. L'impact érosif a été sévère dans le Nord Médoc. À Vendays-Montalivet et Naujac-sur-Mer, « des reculs parfois importants ont été observés sur le littoral de ces communes avec un total de 19 entailles d'érosion de 1 à 6 mètres de profondeur présentant des falaises vives de 1 à 10 mètres de hauteur ».

Il a aussi été constaté « qu'un transport éolien important s'est produit de manière généralisée, avec de nombreuses observations de dépôt de sable important en pied de dune et/ou sur les accès plages et des érosions éoliennes du haut du versant ouest du cordon dunaire parfois importantes ».

## 4 La tempête Justine fin janvier et début février

Ce sont deux dépressions rapprochées ont traversé la France du samedi 30 janvier au lundi 1<sup>er</sup> février. La première a généré des vagues de 7 à 9 mètres le long de la côte. La seconde a atteint son pic d'intensité sur le littoral néo-aquitain très tôt lundi matin avec un vent moyen maximal de 85 km/h au Cap-Ferret. Les vagues ont été un peu moins fortes, mesurées de 5 à 7 mètres au plus fort de la houle. Au final, pour ces deux épisodes, « c'est une érosion généralisée dans le Nord Girondin au nord de Naujac-sur-Mer qui a été constatée sur le terrain et de nombreuses entailles d'érosion de plusieurs centaines de mètres de longueur entre Hourtin et Lège-Cap-Ferret ».

À Montalivet, un apport de sable qui avait été fait a été entièrement repris par la mer laissant à la place une falaise vive de 4 mètres de haut. Du côté de Lacanau, un dégât important sur l'ouvrage de protection au niveau des Océanides a conduit la commune à engager des travaux d'urgence.



Après le passage de la tempête Justine, le front de mer à Montalivet a essuyé un fort niveau d'érosion. J.L.



Durant l'hiver, les fortes houles dévorent le cordon dunaire. Comme dans le nord Médoc. J.L.

## UTILE

### URGENCES

Samu/Centre 15. Tél. 15.  
Police/Gendarmerie. Tél. 17.  
Sapeurs-pompiers. Tél. 18. Voir aussi notre page Gironde pratique.

### SAUVETAGE EN MER

Estuaire Cross.A. Tél. 196

### HÔPITAUX-CLINIQUES

Clinique mutualiste du Médoc.  
Antenne du CHU, 64, rue Aristide-Briand, Lesparre.  
Tél. 05 56 73 10 00.

### PHARMACIES DE NUIT

Lesparre. Tél. 05 56 73 46 70.  
Paulliac. Tél. 05 57 75 29 30.

### ADMINISTRATIONS

Sous-préfecture. 4, allée du 8-Mai-1945, Lesparre-Médoc.  
Tél. 05 56 73 21 70. Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 13 h.

Centre des finances publiques.  
23, rue Abbé-Bergey, CS 60073 33341 Lesparre-Médoc Cedex.  
Tél. 05 56 41 88 00. Ouverture au public le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8 h 45 à 12 h 15 et sur rendez-vous le lundi, mercredi, vendredi de 13 h 45 à 16 h 15 et jeudi de 8 h 45 à 12 h 15. CCI.

Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux (antenne de Lesparre) 10 place du Maréchal Foch 33340 Lesparre-Médoc  
Tél. 05 56 79 50 00. Courriel : medoc@bordeaux.cci.fr  
Site Web : bordeaux.cci.fr

MDSI. Maison départementale de la solidarité et de l'insertion. 21, rue du Palais-de-Justice 33340 Lesparre-Médoc. Tél. 05 56 41 01 01.

MSA. Mutualité sociale agricole. 5, rue Grammont. 33340 Lesparre. Tél. 05 56 01 83 30.

MSA. Mutualité sociale agricole. 5, rue Grammont. 33340 Lesparre. Tél. 05 56 01 83 30.

### BACS

www.transgironde.fr

Blaye-Lamarque.

Tél. 05 57 42 04 49.

Le Verdon-Royan.

Tél. 05 56 73 37 73.

### « SUD OUEST » MÉDOC

#### Rédaction

Chez Cocotte Minute coworking, 19, rue Jean-Jacques-Rousseau 33340 Lesparre.

Tél. 06 86 28 97 88.

j.lestage@sudouest.fr

#### Publicité

Hervé Richet

Tél. 06 10 38 90 55.

h.richet@sudouest.fr

### CORRESPONDANTS

Lesparre, Civrac, Bégadan, Blaignan-Prignac, Ordonnac, Saint-Christoly, Saint-Germain, Saint-Yzan

Véronique Faugetolle

Tél. 07 87 35 81 34

Courriel : vf.sudouest@gmail.com

Soulac, Le Verdon, Vensac, Grayan-et-l'Hôpital, Saint-Vivien, Talais, Jau-Dignac-et-Loirac

Maguy Caporal

Tél. 05 56 09 93 38

ou 06 81 19 81 06.

Courriel :

maguy.caporal@wanadoo.fr

Paulliac, Saint-Estèphe, Saint-Sauveur, Saint-Julien-Beychevelle

Hélène Guelou

Tél. 06 86 46 24 48

Courriel :

helene.guelou@wanadoo.fr